

tion, et un télégramme de soumission au roi se mettant sous sa protection. Le gouvernement nomma un commissaire royal, et le recteur du collège déposa une plainte. Le jugement sera rendu samedi ; mais dès ce moment on connaît la fin de cette histoire. La modification du collège a été faite avec l'assentiment de l'Autriche qui en a le protectorat. C'est précisément ce protectorat qui a sauvé le collège de la confiscation en 1873. Or le gouvernement italien ne fera rien quand l'Autriche et le vatican marchent d'accord. De plus, l'Autriche a refusé de donner les clés du coffre-fort ; les capitaux sont confiés à la garde du vatican ; le pauvre commissaire royal nommé ne sait ce qu'il a à faire ; et le gouvernement le laisse piteusement patauger entre une caisse fermée à clef qui contient la comptabilité et les valeurs qui restent déposées au Vatican. L'action diplomatique va d'ailleurs prendre le pas sur l'action judiciaire, bien que celle-ci ait, à ce que l'on assure, déjà donné raison au recteur du collège et condamné les Dalmates. C'est bien le cas de répéter *much ado about nothing*.

— Le congrès de Tarente, XVIIIe de la série, vient de se terminer sur un incident dont on fait aussi grand bruit en ce moment. La maçonnerie a ameuté tous les journaux contre l'évêque de Livourne, accusé d'avoir dit dans un discours : « Rome avec le pape ou la mort ». Et d'où vient l'indignation de ces feuilles ? Cet évêque a osé profaner la parole sacro-sainte de Garibaldi : « Rome ou la mort ». L'évêque a bien expliqué le lendemain, dans un sens parfaitement irrépréhensible, les paroles qu'il avait prononcées la veille ; et, d'ailleurs, elles se justifiaient d'elles-mêmes. Le gouvernement tient bon. Ces manifestations du réveil catholique le gênent. Il ne veut pas voir le développement grandissant des sociétés secrètes, des socialistes, des ligues publicaines ; et, pour n'être pas accusé de rester dans l'inaction, il lui faut bien trouver un diversif. Les catholiques, heureusement pour eux, sont là, et il prouvera sa vigueur en prenant contre eux des mesures qu'il n'oserait jamais appliquer aux autres. Il parle déjà de réprimer le traitement de trois prélats, puis de prendre une mesure